

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2011)
Heft: 267-268

Artikel: Y'en a point comme nous : la Suisse plus attirante que ce que prétendent ses détracteurs
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y'en a point comme nous

La Suisse plus attirante que ce que prétendent ses détracteurs

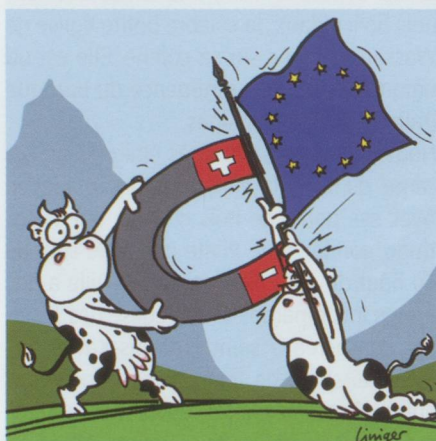
par Philippe Alliaume

Les critiques à l'encontre de notre pays ne manquent pas, qu'elles viennent de nos voisins, de nos frontaliers ou même de l'intérieur. Mais quand on analyse en détail leurs intentions, on ne peut que s'étonner de certains résultats.

En 2010, le conseiller national UDC jurassien Dominique Baettig avait proposé que l'on crée un cadre constitutionnel légal pour permettre d'accueillir des zones limitrophes. Celles qui en feraient la demande par référendum populaire auraient ainsi pu adhérer à la Confédération suisse et devenir les 27^e, 28^e, 29^e cantons... Le Conseil fédéral s'y était prestement opposé, faisant valoir que ce serait pour le moins inamical vis-à-vis des pays limitrophes, que cela violerait le droit international. Le gouvernement rappelait également qu'il avait refusé une disposition analogue dans la Constitution jurassienne qui souhaitait pouvoir accueillir après le référendum de 1974 tel ou tel district resté bernois. Et pourtant c'est bien avec un mécanisme similaire d'adhésion parfois spontanée, parfois suscitée par la crainte de monarques envahissants, et parfois un peu aidée par des opérations militaires, que la Confédération est passée en sept siècles de 3 à 26 cantons.

De 7 à 25 millions d'habitants

La proposition de M. Baettig avait donné lieu à un sondage Swissopinion dont les résultats bien que controversés¹ étaient plus que significatifs. Dans toutes les régions testées, le Bade-Wurtemberg en Allemagne, le Voralberg en Autriche, la région de Côte/Varèse en Italie, et la Savoie/Haute-Savoie en France, la perspective de rejoindre la Suisse obtenait une large majorité relative, et même une fois sur deux



la majorité absolue. Et encore aurait-il fallu interroger également la Franche-Comté, l'Alsace, le Val d'Aoste et les frontaliers de l'Est. Toutes régions confondues, la petite Suisse rejointe par ses voisins pourrait passer de 7 à 25 millions d'habitants.

On peut bien sûr s'interroger sur le sérieux de ces intentions, dans la mesure où en d'autres temps c'est le Jura suisse qui menaçait de faire sécession et d'adhérer à la France afin de prendre un maximum de distance avec Berne, suivant en cela l'exemple neuchâtelois qui, au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle, avait trouvé fort commode de se choisir comme suzerain le surtout lointain roi de Prusse. Et on pourrait aussi citer le Franco-Suisse Jean-Philippe Allenbach, Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po), fils du célèbre présentateur de la TSR, candidat bisontin aux présidentielles de 2007 n'ayant pas rassemblé 500 parrainages. Créateur en 1971 du Parti fédéraliste européen et en 1996 du Parti fédéraliste français qu'il quitte en 2005, il milite pour la VI^e république fédérale de France, pour moins de jacobinisme et pour une gestion « à la Suisse » des finances, de la politique, du chômage, des transports, et selon ses pro-

pres termes « moins de grèves, moins de corruption et plus de vélos ». En tout cas un fin connaisseur des régions transfrontières résidant à Besançon, et dirigeant une société de conseil dont le siège est à Zoug et les antennes à Paris, Varsovie, Chicago, Moscou et Yaoundé. Fiscalité quand tu nous tiens... N'oublions pas non plus son récent rapprochement avec son voisin du sud, la Ligue savoissienne qui conteste toujours ce qu'elle qualifie d'annexion de 1860, et rappelle que ceux qui entendaient voter contre ont été déportés... avant d'entamer l'*Allobroges*, hymne national de la Ligue.

Sécurité économique et démocratie directe

Plus sérieusement, il faut tout de même souligner les raisons mises en avant régulièrement et notamment dans le sondage Swissopinion, par ceux qui en ce XXI^e siècle souhaitent rejoindre la Confédération. Outre bien entendu la sécurité économique et fiscale, la raison majeure avancée est la démocratie directe et donc la possibilité pour le peuple de peser sur les décisions politiques importantes. Relevons également que les plus favorables sont les jeunes de moins de 35 ans et les électeurs de sensibilité de droite, alors que les plus réservés sont les seniors et les gens de sensibilité de gauche. Avec 15 cantons frontaliers sur 23, la Suisse a de nombreux voisins à attirer.

En attendant d'hypothétiques grandes manœuvres, les régions frontalières font preuve d'un efficace pragmatisme. On peut notamment citer Interreg France-Suisse, programme européen lancé en 1988 et ratifié en 1990 dont la phase IV (2007-2013) fait travailler ensemble à l'ouest Franche-Comté, Haute-Savoie, canton de Bellegarde-

sur-Valserine et canton de Vaud. Près de 70 projets transfrontaliers retenus, plus de 20 millions d'euros de subventions distribués, pour ce projet européen qui touche un bassin de vie de près de 5 millions d'habitants. La *Regio Genevensis*, qui a heureusement perdu son sous-titre de « Genève et son Hinterland », fait de même depuis bientôt 40 ans. Son aîné de 10 ans, la *Regio Basiliensis*, fait coopérer dans le cadre d'Interreg IV Bâle, Soleure, Jura, Argovie en Suisse, l'Alsace, les Haut et Bas-Rhin et les régions allemandes du Rhin supérieur représentant également 5 millions d'habitants.

Un grand bénéfice

Les chiffres sont impressionnants : en terme d'exportations suisses, le Bade-Wurtemberg et la Bavière pèsent le poids des États-Unis, et la région Rhône-Alpes celui de l'Inde. Au sud, les choses sont moins simples, car le Tessin est bien petit et bien faible face à l'immense Lombardie qui regroupe 10 millions d'habitants dont 6 au nord de Milan. La région couverte par les accords Interreg compte environ 4 millions d'habitants. Et n'oublions pas les programmes qui concernent les Alpes rhénanes, le Bodensee et le Haut-Rhin, pour plus de 5 millions d'habitants. Ouest, Nord-Ouest, Sud et Nord-Est, la Suisse tire un grand bénéfice de ces programmes dont elle ne finance que 10 %, l'Union européenne finançant le reste. Après tout, nous sommes si petits...

Les Suisses ont aussi tendance à coloniser leurs voisins sur le plan immobilier, exigüité de notre territoire et prix de l'immobilier obligent. Le pays de Gex, anciennement savoyard ou plutôt piémontais-sarde, puis zone presque franche avant de devenir département français est une sorte

de 27^e canton. Les expatriés suisses y découvrent une administration et des règles différentes, et surtout des coutumes auxquelles il faut s'habituer comme celles de ne pas se saluer dans la rue, ou de troquer certains helvétismes contre des termes de « haut-français ». Et bien sûr, les expatriés citent avec délice les nombreux avantages de l'État-providence qui prend en charge crèches, écoles, cantines, santé... On a bien vite oublié James Schwarzenbach, le Zurichoïse qui, dans les années 70 à la tête de l'Action nationale, avait lancé de nombreuses initiatives contre l'« Überfremdung » et pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple. 40 ans après, les thèses de l'UDC y ressemblent, même s'il n'y a pas grand-chose de commun entre

le patricien catholique, nostalgique et prêchant contre l'industrie d'exportation, et l'industriel exportateur et bien introduit dans les milieux économiques du tournant du millénaire, qui allie nationalisme et xénophobie ciblée. À l'époque des initiatives Schwarzenbach, la Suisse comptait un million d'étrangers, essentiellement italiens, pour 7 millions d'habitants. Aujourd'hui il y en a deux millions, pour huit millions d'habitants, et ils sont d'origines beaucoup plus variées. ■

¹ Sondage controversé car commandité par la *Weltwoche*, dont le rédacteur en chef, Roger Köppel, ne fait pas mystère de ses engagements pro UDC.

